

Pollution de l'air : la préfète ne veut pas interdire les épandages

● Considérant que la dégradation de l'air en nord Bretagne ces derniers jours, n'est pas uniquement liée aux activités agricoles, la préfète de Région ne souhaite pas prendre de mesures exceptionnelles.

Dans un courrier daté du 1^{er} avril, adressé à Michèle Kirry, préfète de la Région Bretagne, l'association Halte aux marées vertes (HAMV) faisait remarquer que, malgré la baisse du trafic routier en cette période de confinement, « un important pic de pollution aux particules fines » avait été constaté à plusieurs reprises dans le nord de la Bretagne. Air Breizh, association qui veille sur la qualité de l'air, avait alors pointé du doigt les épandages agricoles, provoquant des émissions d'ammonium.

Deux requêtes avaient alors été formulées par HAMV, présidée par André Ollivro : interdire les différents modes d'épandages, et soutenir financièrement le projet de surveillance du taux d'ammoniac dans l'air, mené par Air Breizh.

Dans sa réponse, la préfète assure vouloir « agir pour protéger la santé des concitoyens, notamment par le biais de programmes en faveur de la qualité de l'air. (...) La question de la prise en compte des émissions d'ammoniac d'origine agricole figurera donc à l'ordre du jour du prochain comité régional de concertation Directives Nitrates ».

Pas de mesures à court terme

« Toutefois, à très court terme, indique Michèle Kirry, je n'envisage pas

de prendre des mesures d'interdiction des équipements à buses ou des pendillards. (...) Ce pic de pollution atmosphérique que vous signalez était bien issu pour partie de pollutions d'origine locale mais très largement mélangées à des pollutions venant d'Europe du nord ».

Considérant que les chantiers d'épandage de lisiers et boues sont des « opérations lourdes » réalisées sur des temps courts, la préfète estime que « la mise en œuvre de mesures de restriction ne pourrait s'envisager que lors de périodes de pollutions persistantes ».

En conclusion, elle informe avoir transmis au gouvernement des éléments sur « les nécessaires évolutions des pratiques agricoles, épandages compris ».



Le pic de pollution atmosphérique était issu, pour partie, de pollutions d'origine locale mais très largement mélangées à des pollutions venant d'Europe du nord. Photo archives Le Télégramme